

——— 1843 ———

Inondations en janvier 1843

M. le préfet rend compte des désastres causés par cette inondation :

Sur les digues de Savennières, quatre ruptures ont eu lieu, trois à l'endroit dit la Maltête, au-dessus du pont de Chalonnnes et la quatrième au lieu-dit la Corvée, avant le village de la Jamétrie. Ces quatre ruptures se sont déclarées au même instant, dans la nuit du 16 au 17 janvier et par une hauteur d'eau de plus de six mètres au-dessus de l'étiage; elles ont eu ensemble une étendue de plus de 450 mètres en longueur.

La crue de 1843 peut être comparée, à quelques centimètres près en plus ou en moins, sur diverses parties du cours de la Loire, à la crue de février 1711. Les points de repères indicateurs de l'élévation des eaux existent encore dans quelques endroits entre Saumur et Chalonnnes. Cette crue de février 1711 avait été précédée, au mois d'octobre 1710, d'une autre crue aussi désastreuse, qui rompit la levée à la Chapelle-Blanche et inonda toute la vallée d'Anjou ; cet événement, consigné sur des registres authentiques , donne la mesure de la sécurité que peut inspirer l'intervalle de 132 ans, qui s'est écoulé entre les deux crues de 1711 et de 1843. Quelques localités se sont nécessairement trouvées, en 1843, dans une position exceptionnelle et plus exposées qu'en 1711, à raison d'œuvres nouvelles, telles que levées latérales ou transversales, qui ont modifié dans certaines parties le régime des eaux de la Loire.

A Chalonnnes aussi, les levées transversales du pont n'ont été préservées de la destruction que par les efforts inouïs des habitants. Ici la lutte s'est établie entre les levées de Savennières et les levées du pont ; les plus faibles et les plus basses ont dû plier, et les riches vallées de Savennières et de Saint-Germain se sont ouvertes pour le salut de la levée du pont de Chalonnnes. Sur ce point les dégâts ont été immenses et irréparables. Il paraît que l'insuffisance du

débouché du pont de Chalonnnes est encore moins contestable qu'ailleurs, puisque ce pont n'a obtenu que 20 mètres d'ouverture de plus que celui des Rosiers, pour débiter la même masse d'eau, augmentée de celle que fournissent l'Authion, la Maine, le Layon et plusieurs petits affluents. Le rapport de M. le préfet nous signale les ruptures des levées de Saint-Jean-de-la-Croix, de Montjean et de la Jamétrie, et l'enlèvement complet des travaux destinés à servir d'abords latéraux au pont projeté de Montjean. Les pertes occasionnées par les principales ruptures de levées, sont évaluées à près d'un million, dans lequel ne figurent pas les perles de la ville de Saumur, ni celles d'un ordre secondaire, telles que celles de la vallée en amont des Ponts-de-Cé et celles des îles de Chalonnnes. Heureusement que parmi tous ceux qui se sont exposés, en grand nombre par devoir et par dévouement, ou pour le salut de leurs familles, un seul homme a péri. Remercions le ciel de n'avoir pas à joindre au tableau de nos désastres, celui de l'irruption du fleuve dans la Vallée, qui aurait englouti en quelques instants et par milliers, les habitants et leurs richesses.

*Rapports et délibérations -
Maine-et-Loire, Conseil général. Session de 1843*

——— 1904 ———



Février 1904. Quartier Saint-Vincent



Février 1904. Pont suspendu et Quai Saint-Maurille



Février 1904. Quai Victor-Hugo



Février 1904. Etablissement des Mines de Ste Barbe



Février 1904. Rue de l'Abbaye

— 1910 —



Février 1904. Rue Saint-Maurille



Janvier 1910



Février 1904. Rue Saint-Maurille



Janvier 1910. La Levée, route de St Georges sur Loire



Panorama pendant l'inondation de janvier 1910



Janvier 1910. Rue Saint-Maurille



Janvier 1910. Rue Saint-Maurille



Janvier 1910. Rue Saint-Maurille



Janvier 1910. Rue Saint-Maurille



Décembre 1910. Le Quai Victor-Hugo



Décembre 1910. Rue Nationale



Décembre 1910. Quai Gambetta



Décembre 1910. Route de la gare



Décembre 1910. Etablissement des mines de charbon de Sainte-Barbe des Mines



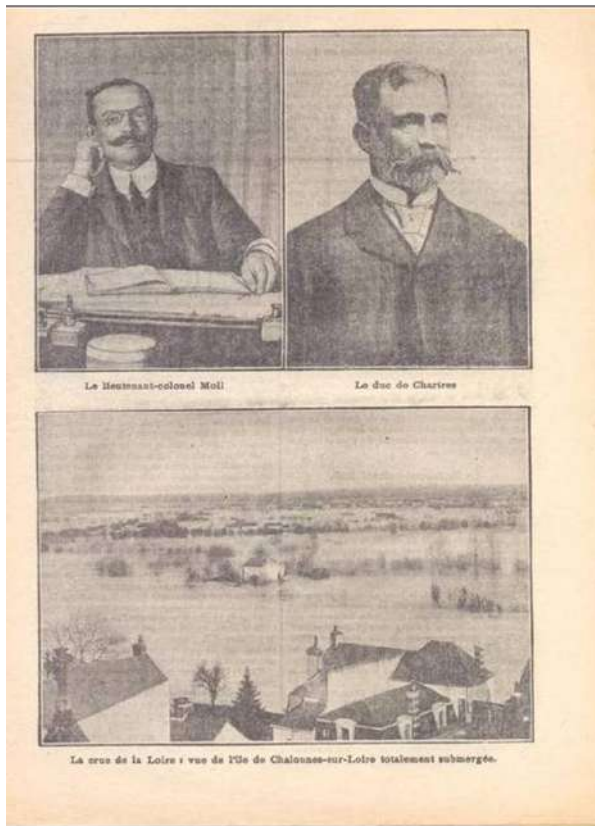
1er Décembre 1910



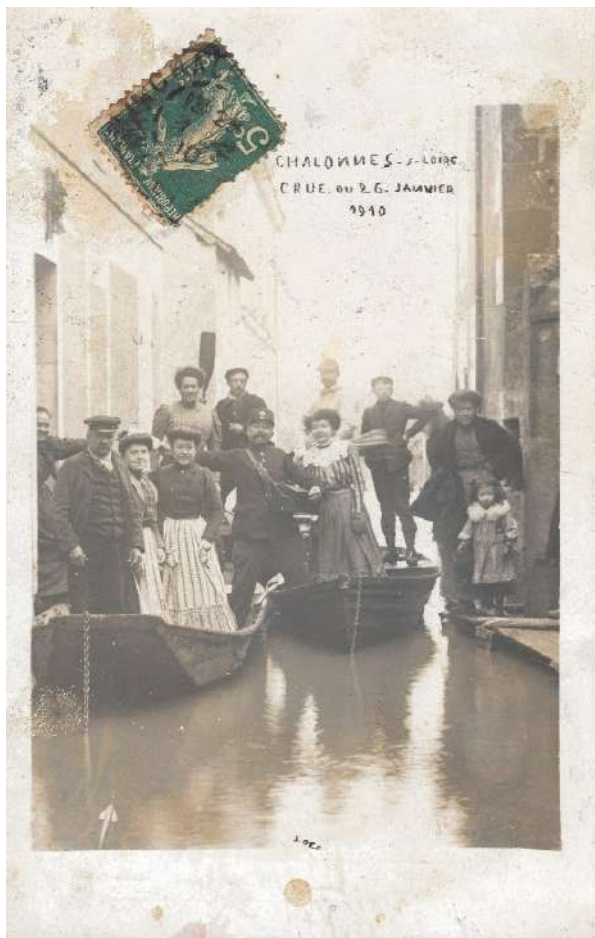
1er Décembre 1910



18 Décembre 1910. Journal "Le Pèlerin". La crue de la Loire. L'île de Chalonnnes totalement submergée



18 Décembre 1910. Journal "Le Pèlerin". La crue de la Loire. L'île de Chalonnnes totalement submergée



26 janvier 1910

———— 1923 ————



Mars 1923. Pont Suspendu



Mars 1923. Rue du Marais



Mars 1923. Rue du Marais



Mars 1923. Place des Halles



Mars 1923. Quai Gambetta



Mars 1923. Quai Victor-Hugo



Mars 1923. Rue Nationale



Mars 1923. Place Saint-Maurille



Mars 1923. Rue Saint-Maurille



Mars 1923. Rue Nationale



Mars 1923. Place des Halles, commerce de Chanvre, chez « Pichot »



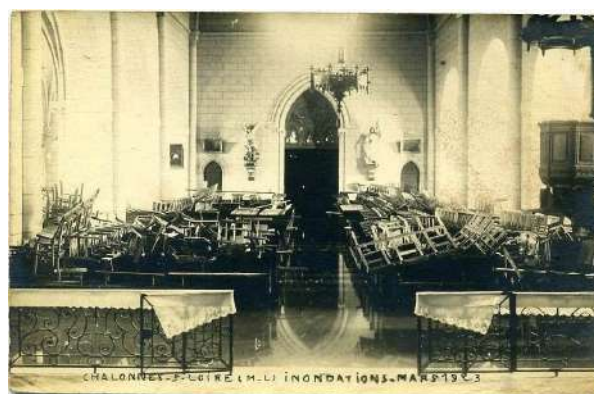
Mars 1923. Rue Notre-Dame



Mars 1923. Route de Saint-Georges



Mars 1923. Rue Notre-Dame



Mars 1923. Eglise Saint-Maurille



Mars 1923. Rue de l'Abbaye



6 mars 1923. Agence Caisse d'Epargne, crue de 1,30 mètres dans les jardins de la banque



Mars 1923. Route de Rochefort

— 1927 —



24 janvier 1927



Janvier 1936.

— 1936 —



Janvier 1936.



Janvier 1936.



Janvier 1936. Rue Notre-Dame. Ets P. Lefauchaux, "Bières et vins"



Janvier 1936.



Janvier 1936. Hôtel de France, rue Nationale



Janvier 1936. Rue de l'abbaye



Janvier 1936.



Janvier 1936.



Janvier 1936.



Janvier 1936.



Janvier 1936.



Janvier 1936. Route de Rochefort sur Loire, sur le Pont du Layon



Janvier 1936. Place des Halles



Janvier 1936. Quai Gambetta



Janvier 1936. Rue Notre-Dame



Janvier 1936. Route de Saint-Georges



Janvier 1936. Rue Notre-Dame



Janvier 1936. Rue Saint-Maurille



Janvier 1936. Rue Notre-Dame



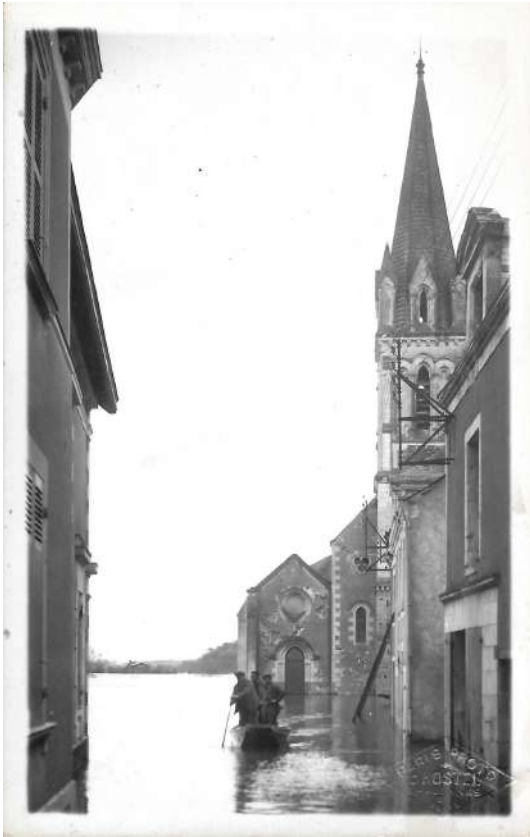
Janvier 1936. Place Saint-Maurille



Janvier 1936. Rue du Château



Janvier 1936. Rue du Vieux-Pont



Janvier 1936. Place Saint-Maurille



Janvier 1936. A l'angle de la rue Saint-Maurille et de la Rue nationale, un père (M. Cottineau) monte à l'échelle pour voir son fils qui vient de naître. (Photo d'Eric Cottineau)

Dans le Maine et Loire,
la situation est angoissante à Angers.

DANS LA RÉGION
LES INONDATIONS SEVISSENT TOUJOURS
Les ravages sont énormes en divers points de la région
et les pertes sont incalculables

Angers, le 4 janvier, (de notre rédaction).

Les curieux, hier, sont venus en foule de très loin de la Roche de Mûrs pour contempler le spectacle, pourtant désolant de l'immense étendue des terres recouvertes d'eau.

La Loire, aux Ponts de Cé, s'étend d'heure en heure. Le chemin de la gare est coupé. Les bas quartiers et les ruelles subissent l'assaut du fleuve. On voit passer des chars encombrés de chevalets et de planches. Partout, on travaille fébrilement à la pose des passerelles. Et les nouvelles d'amont sont mauvaises. L'Allier, la Vienne, vont déverser des torrents dans notre coulée déjà monstrueuse.

A la Daguenière, des postes sont installés.

En aval d'Angers, même spectacle de désolation, plus poignant peut-être. Les routes qui reliaient la rive droite à la rive gauche de la Loire sont coupées les unes après les autres.

Hier matin, dès l'Aurore, des employés des Ponts et Chaussées, admirables de dévouement, essayaient, à l'aide de fagots et de grosses pierres d'empêcher les flots d'envahir la chaussée entre Saint Georges et Chalonnnes. Mais la Loire déchaînée se moque de ces barrières. Elle s'étale dans les terrains de culture d'où émergent seuls les têtes des grands choux de semence et elle transforme

en îlots d'innombrables fermes, voire même des hameaux entiers.

Nos lecteurs trouveront autre part les cotes inquiétantes. Aussi, ça et là, les riverains déménagent. M. le Préfet de Maine et Loire, M. Renaud, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, assisté de M. Cadenat et aussi tous les ingénieurs de la cinquième section du service spécial de la Loire se multiplient, c'est l'alerte.

L'Ouest-Éclair, le 5 janvier 1936



Angers, le 8 janvier - *(De notre rédaction)* :

Orléans annonce des nouvelles optimistes. Il y avait 5 m. 54 en Loire à Saumur, hier. Aujourd'hui, on prévoit 5 m. 40 et demain 5 m. 16 ; aux Ponts de Cé, on cotait hier 5 m. 53. Aujourd'hui, il n'y aura que 5 m. 25 et demain 4 m. 81. A Montjean, hier, 6 m. 63 ; aujourd'hui 6 m. 52, demain 6 m. 10.

La Maine baisse aussi

Au pont de Verdun, hier, à 10 heures, on cotait 6 m. 48. La rivière a maintenu ce niveau jusqu'à 16 heures. A 17 heures, le nombreux Angevins massés sur le pont, enregistraient 6 m. 47. La décrue générale va s'accroître.

Les riverains respirent. On dit bien que l'Authion, trouvant fermées les vannes du pont Bourguignon, à quelque cinq kilomètres de là, s'en va déverser ses eaux même sur la route de la Pyramide. Ce sont là sursauts des ondes en furie.

La situation au pont de Montjean

Nous avons pu joindre hier soir, M. l'ingénieur Vezin qui s'est particulièrement occupé du pont de Montjean. Lui aussi déclare que la ferraille immergée en Loire ne gêne en aucune façon la coulée des eaux.

Cette ferraille, du côté de Montjean, du moins, sera enlevée après la crue, pour rendre libre la route d'eau aux bateaux et chapelets de gabares glissant dans le fleuve.

Il ne faudrait pas s'endormir dans une douce quiétude. Le terrain des levées, saturé d'eau, exige une surveillance de tous les instants, et la Loire, même étale, est dangereuse.

A Angers, on s'est organisé. Le malheur rend ingénieux. C'est tout un système de communications entre ciel et eau qui a été établi. Les deux planches des passerelles des modestes rues aboutissent à toutes sortes de routes départementales composées de six planches, comme dans la rue Baudrière et Beaurepaire. Les soldats du Génie, la police et les services de la voirie, se dépensent sans compter. Ils assurent une circulation et le ravitaillement.

La situation est stationnaire dans les communes riveraines de la Sarthe, de la Mayenne et du Loir. A Cheffes, on nous signale que le cimetière a été inondé.

Le 6^{ème} Génie à la peine

Depuis des jours et des nuits, le beau régiment que commande le Colonel Froment est à la peine. Officiers, sous-officiers et sapeurs doivent, à chaque instant, répondre à des sonneries d'alarme. L'un après l'autre, les détachements quittent le casernement de la rue Eblé. Chevaux, tracteurs entraînent de lourds convois chargés de matériel et de soldats. Dans les bateaux, comme en loge d'opéra, les petits piou-pious s'entassent. Ces embarcations sont hissées sur des camions. Et l'on s'en va, par les routes du Val de Loire, au secours des sinistrés. Ces hommes, du 6^{ème} régiment de Génie, on les croise partout ! Ils sont à Chalonnnes, à Rochefort, à Denée, à la Daguenière, à l'île de

Béhuard. Nous les avons vu à l'oeuvre, sur la levée de Montjean, à Saint-Florent, qui fut, un instant, si menacée ; et de l'autre côté de la Loire, à la levée de Savennières. Partout, ils firent merveille. Sauveteurs audacieux, terrassiers, déménageurs, constructeurs de parapet, pilotes, ils ont rendu d'immenses services. Dans le vent, cinglés par la pluie diluvienne, ces intrépides soldats ont tenu. Cette brise du Val de Loire est singulièrement âpre. Elle rappelle celle de l'océan. Mardi matin, nous arrivions au pont de Montjean, le jour venait de poindre. D'une sorte de cabane, dressée au carrefour de la levée de Savennières et de la route départementale N°15, qui passait autrefois sur le pont détruit, des soldats surgirent, et aussi des gendarmes.

Ces hommes avaient dormi pendant deux heures. Constamment alertés, ils devaient courir dans les ténèbres aux points menacés, élever des murettes, calfeutrer des renards, transporter des pierres, du sable, du foin, tout ce qu'on emploie en temps de crue pour enrayer l'inondation.

Malgré leurs visages chiffonnés par l'insomnie, ces militaires étaient joyeux. Ils blaguaient et faisaient des jeux de mots.

Vraiment, le 6^{ème} Génie n'a pas démerité. Pendant la guerre et jusqu'à la veille de l'armistice, il a accompli de prodigieuses prouesses. Les jeunes d'aujourd'hui marchent sur les traces de leurs aînés, dont la devise était : détruire quelquefois, construire souvent, servir toujours !

L'Ouest-Eclair, le 9 janvier 1936

———— 1941 ————



Ce n'est point d'aujourd'hui que la Loire cause des surprises... et parfois des catastrophes, tout le long de son cours. Nos annales sont remplis d'effroyables récits, relatant les furieuses colères du plus français de tous les fleuves.

*Ce n'est pas petite gloire
Que d'être un pont sur la Loire,*

chantaient nos ancêtres. Mais cette gloire était souvent payée chèrement. A chaque siècle - et particulièrement en 1711 - on enregistre des débâcles d'ouvrages d'art.

Les crues et les glaces pilonnent les assises de ces lourds monuments, leur livrent de terribles assauts et finissent par les emporter. Alors, les ponts de bois et les logis qu'ils soutiennent s'en vont au gré des flots. Nous ne retiendrons parmi tous ces désastres, que deux catastrophes : celle de juin 1856, et celle d'avril 1935.

En juin 1856

“Mgr Angebault, évêque d'Angers, écrivant à l'évêque de Nancy, le 28 juin 1856, lui signale que 62 paroisses de son diocèse sont dans une détresse extrême. 62.200 personnes - Y compris les habitants de Saumur - ont été victimes de l'inondation qui s'étend sur une longueur de 72 kilomètres, une largeur de 12 kilomètres et une profondeur de 2 à 3 mètres. Récoltes, cultures, maisons, routes : tout est détruit.

Le mercredi 4 juin, on avait entendu comme un coup de tonnerre du côté de Bréhémont. C'était une brèche de 200 mètres de large et 10 mètres de profondeur qui s'ouvrait dans la levée de la Chapelle. Une cascade prodigieuse se précipita par ce trou béant. Elle débita, d'après le rapport des ingénieurs, 6.480.000 mètres cubes à l'heure.

A Saumur, aux Rosiers, à la Ménitré, à la Bohalle, à Trélazé, les dégâts furent considérables. L'inondation des ardoisières suivit. La Porée fut attaquée la première. Les eaux gagnèrent ensuite l'Hermitage, puis les Grands-Carreaux, où elles s'engouffraient dans une excavation de 200 pieds de profondeur, large comme le champ de Mars d'Angers. 3.000 ouvriers qui façonnaient 173 millions d'ardoises annuellement durent chômer.

Avril 1935

Un peu avant la mi-avril 1935, l'arche de 50 mètres du pont de Montjean, la plus rapprochée du côté de Champtocé, c'est-à-dire de la rive droite de la Loire, s'écroulait dans le fleuve. L'autre arche voisine, longue de 95 mètres, était mise à mal. C'était le prélude d'un effondrement général qui devait survenir dans la suite.

On parla d'abord d'un vent de cyclone. Cette nouvelle laissa sceptique les techniciens.

Au surplus, dans le pays, personne n'avait remarqué cet ouragan soudain. Il fallut chercher autre chose. Ce fut Auguste Anger, qui, à bicyclette, passa le dernier sur le pont, quelques secondes avant l'écroulement survenu à 14h20. Auparavant, on avait vu arriver à Montjean, venant à pied de Champtocé, deux sœurs franciscaines quêteuses, appartenant à un couvent de Nantes. Ces religieuses s'étaient d'abord adressées à M. Chiron, boucher à Champtocé, pour lui demander de vouloir bien les transporter en auto à Montjean. Très occupé par sa clientèle, M. Chiron n'avait pu mettre sa camionnette à la disposition des bonnes sœurs. Et ce fut heureux, car le passage de la voiture sur le pont aurait déclenché la catastrophe un peu plus tôt. Et

le boucher, et les religieuses auraient été précipitées dans la Loire. On sait aujourd'hui que l'attaque de la rouille sur les câbles de l'ouvrage d'art, provoqua la rupture de ses attaches. Alors l'effondrement suivit.



L'Ouest-Éclair, le 3 janvier 1941

———— 1977 ————



Février 1977. Rue du château, à Chalonnnes sur Loire. M. Rabineau Marcel, Mr Blourdier Joseph et Maillet Émile à sa fenêtre (cousin de mon père). Photo de Grimault Joelle.



Février 1977. Rue du château, à Chalonnnes sur Loire. M. Rabineau Marcel, Mr Blourdier Joseph et Maillet Émile à sa fenêtre (cousin de mon père). Photo de Grimault Joelle.

———— 1982 ————



Décembre 1982. Place des Halles, l'auberge



Décembre 1982. La Grelerie, dans l'île de de Chalonnnes.



Décembre 1982. Dans l'île de de Chalonnnes.



Décembre 1982. Rue Notre-Dame



Décembre 1982. Rue Nationale



Décembre 1982. Rue Notre-Dame



Décembre 1982. Rue Notre-Dame



Décembre 1982. Quai Gambetta



Décembre 1982. Rue Saint-Maurille



Décembre 1982. Quai Victor-Hugo



Décembre 1982. Rue de l'Abbaye



Décembre 1982. Route de Saint-Georges sur Loire



Décembre 1982. Rue Nationale



Décembre 1982. Rue du Vieux Pont



Décembre 1982. Caveau de dégustation et drague



Décembre 1982. Madame LECHESNE rue du Vieux Pont



Décembre 1982. M. BREVET et Eusèbe BIOTTEAU rue de la Babinerie



Décembre 1982. Quai Victor Hugo. Barthélémy.



Décembre 1982. Quai Gambetta.



Décembre 1982. Église Saint Maurille.



—— 1985 ——

Crues et Inondations

Février 1985







Janvier 1994. Cordez

—— 1994 ——



Janvier 1994.



Janvier 1994. Cordez



Janvier 1994.



Janvier 1994. Les Garnisons



Janvier 1994. Quai Victor-Hugo



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.



Janvier 1994.

Janvier 1994. Les Garnisons



Janvier 1994.

Janvier 1994. Les Garnisons



Janvier 1994.

Janvier 1994.



Janvier 1994.

Crues et Inondations

Février 1994







—— 1995 ——



Février 1995





Février 1995



Avril 2012. Le Plan d'eau du Layon en crue

———— 1999 ————



27 février 1999.

———— 2012 ————



Avril 2012. Le Plan d'eau du Layon en crue

Chalonnnes sur Loire. « La Loire et ses caprices » dans le hall de la mairie



Antoine Tassel, président des Boutons de saule, commente l'exposition « La Loire et ses caprices ». Elle est présentée dans le hall de la mairie jusqu'au 7 décembre.

Vendredi 23, les Boutons de saule présentaient l'exposition « La Loire et ses caprices » qu'ils ont réalisée sur la crue de 1982. « Cette exposition est à l'image de l'île : elle commémore quelque chose du passé mais parle aussi de l'avenir, puisque, comme on dit chez nous, on n'a jamais été aussi près de la prochaine crue ! [...] Ce n'est pas absurde ou ridicule de vivre en zone inondable, il faut juste y être préparé [...]. Une crue, cela est inquiétant mais pas forcément triste... », a expliqué en avant-propos Antoine Tassel, président des Boutons de saule.

« Démarche citoyenne »

Stella Dupont, maire, a salué chaleureusement cette action de l'association, la qualifiant d'« exemplaire » et parlant de « démarche citoyenne qui permet de mobiliser, d'informer et de former les nouveaux habitants de l'île ».

L'édile a souligné qu'un plan communal de sauvegarde doit être réactualisé en 2013 et que les îlais seront mis à contribution, étant donné leur grande connaissance et leur pratique du fleuve. L'exposition évoque en quinze panneaux les souvenirs de la crue de 1982, explique aussi la vie du fleuve - telle cette brèche inquiétante dans la levée -, s'interroge sur la responsabilité de l'État... Mardi 27, à 20 h 30, projection d'un film suivi d'une causerie avec les îlais, salle du conseil. Exposition visible jusqu'au 7 décembre dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

Ouest-France, le 26 novembre 2012

La Loire. La crue de 1982 en photos dans le hall de la mairie de Chalonnnes-sur-Loire



Antoine Tassel commente l'exposition « La Loire et ses caprices ».

« La Loire et ses caprices », tel est le nom de l'exposition actuellement présentée dans le hall de la mairie, à Chalonnnes-sur-Loire. Elle sera exposée jusqu'au 7 décembre, aux heures d'ouverture de la mairie. Le maire,

Stella Dupont, a qualifié cette action initiée par l'association Les Boutons de saule, d'exemplaire, en parlant de démarche citoyenne. L'édile a également souligné qu'un plan communal de sauvegarde doit être réactualisé en 2013.

Ouest-France, le 27 novembre 2012

Chalonnnes sur Loire. Les îlais témoignent : pas triste, une crue de Loire !



Outre l'exposition actuellement en mairie, une causerie autour des crues de la Loire a été très appréciée.

Causerie détendue dans une salle du conseil pleine à craquer, mardi 27, pour parler des crues de Loire avec des souvenirs et des questions provoquant souvent rires et émotion : « La crue, c'est pas triste ! comme le dit Antoine Tassel, président des Boutons de saule, organisateurs de la soirée. Il faut juste y être préparé ! » Pour cela, rien ne vaut d'être en bons termes avec ses voisins, car « on ne voisine jamais tant que pendant une crue ! » dit Emilienne, surtout celle de 1982, qui eut lieu un 24 décembre !

Ouest-France, le 28 novembre 2012

———— **2013** ————



11 janvier 2013



11 janvier 2013



11 janvier 2013



11 janvier 2013



11 janvier 2013



11 janvier 2013



11 janvier 2013



11 janvier 2013



Février 2013. L'Asnerie



30 novembre 2013

— 2014 —



25 janvier 2014



16 février 2014. Quai Gambetta



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014. Quai Victor-Hugo



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



16 février 2014.



L'île de Chalonnnes

Pour accéder à Chalonnnes depuis Montjean, c'est impossible par l'île depuis plusieurs jours. La route dite « du milieu » de l'île est également impraticable... Malheureusement pour beaucoup d'îlais, la Loire n'est montée qu'à 4,54 m : « A 4,80 m, on pouvait parler de crue et sortir les bateaux pour aller chez les voisins ! », se désole-t-on à la Petite Soulouze.

Ouest-France, le 21 février 2014



19 février 2014.



22 février 2014. Île de Chalonnnes

Chalonnnes sur Loire.

L'île de Chalonnnes entre deux eaux



23 février 2014

2015, le 30 juin



———— **2015** ————



Décembre 2015. Echelle de crue. Le maximum est à 7,50 mètres.

———— **2016** ————



25 janvier 2016



25 janvier 2016. Quai Victor Hugo



16 février 2016



16 février 2016. Quai Gambetta



17 février 2016. Quai Victor Hugo



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



19 février 2016.



4 juin 2016.



19 février 2016.



4 juin 2016. Quai Victor Hugo



4 juin 2016. Port Saint Pierre



4 juin 2016.



4 juin 2016. Quai Victor Hugo



4 juin 2016.



4 juin 2016.



4 juin 2016.



4 juin 2016.



4 juin 2016. Quai Gambetta



4 juin 2016. Château des Evêques



5 juin 2016. Port Saint-Pierre



5 juin 2016. Quai Victor-Hugo, à Chalonnnes sur Loire



5 juin 2016. Port Saint-Pierre



5 juin 2016. Château des Evêques



5 juin 2016.



5 juin 2016.



5 juin 2016. Quai Gambetta



5 juin 2016.. Quai Victor Hugo



5 juin 2016.



5 juin 2016.



5 juin 2016.



5 juin 2016.



5 juin 2016. Les Malpavés

Angers. Inondations.

La Loire déborde :
les campings sont sous l'eau



Le camping de Chalonnnes sous les eaux...

La Loire et ses affluents sont en crue. D'une hauteur inédite pour un mois de juin. Ce qui a des conséquences directes sur les campings et baignades. Vigilance jaune pour les Basses vallées angevines et la Loire. C'est ce qu'indique le site Vigicrues ce lundi 6 juin. Même si la décrue s'amorce lentement, le haut niveau de la Loire empêche la Maine de s'écouler normalement dans le fleuve.

Conséquences pour le tourisme. Les campings des Ponts de Cé, Rochefort-sur-Loire, Chalonnnes sur Loire, La Possonnière, Montreuil-Juigné, ainsi que l'aire de campings-cars de Bouchemaine ont dû fermer. Seul le camping de Mûrs-Érigné est resté ouvert. Les guinguettes sont aussi sous l'eau, comme celles de Saint-Saturnin-sur-Loire ou celle de Cantenay-Épinard. Les aires de baignade sont aussi perturbées. Aux Ponts-de-Cé, la baignade aurait dû ouvrir le 11 juin. La date est repoussée. A Ingrandes-Le Fresne, une piscine est creusée chaque été dans le lit de la Loire, elle semble compromise.

Ouest-France, le 6 juin 2016

Chalonnnes sur Loire.

Les quais inondés en ce mois de juin



Quai Victor-Hugo

Ce dimanche, les promeneurs ont pu admirer les quais de Chalonnnes-sur-Loire submergés par la Loire en crue.

Ouest-France, le 6 juin 2016



6 juin 2016. Quai Gambetta



6 juin 2016. Quai Victor-Hugo



6 juin 2016. Quai Gambetta



6 juin 2016. Quai Gambetta



6 juin 2016. Quai Gambetta



6 juin 2016. Plan d'eau du Layon

Chalonnnes.

Les inondations de juin : calamité agricole et catastrophe naturelle



Les agriculteurs de l'île ne peuvent que constater les dégâts



Inondations dans l'île

Des inondations vient la richesse des terres de la Basse Vallée. Mais cette année, les crues se sont faites attendre et de don du ciel, elles se sont transformées, vu leur arrivée bien trop tardive, en calamité agricole et catastrophe naturelle.

De mémoire de Chalonnais, des crues survenant au mois de juin, cela n'était plus arrivé depuis 1977. Conséquences pour le tourisme Les campings des Ponts-de-Cé, Rochefort-sur-Loire, Chalonnnes-sur-Loire, La Possonnière, Montreuil-Juigné, ainsi que l'aire de campings-cars de Bouchemaine ont dû fermer. Seul le camping de Mûrs-Érigné est resté ouvert. Les guinguettes sont aussi sous l'eau, comme celles de Saint-Saturnin-sur-Loire ou celle de Cantenay-Épinard. Les aires de baignade sont aussi perturbées. Aux Ponts-de-Cé, la

baignade aurait dû ouvrir le 11 juin. La date est repoussée. A Ingrandes-Le Fresne, une piscine est creusée chaque été dans le lit de la Loire, elle semble compromise.

Ouest-France, le 6 juin 2016



7 juin 2016. Quai Victor-Hugo



7 juin 2016. L'Asnerie



9 juin 2016. Camping "Les Portes de La Loire"



9 juin 2016. Camping "Les Portes de La Loire"



9 juin 2016. Camping "Les Portes de La Loire"



10 juin 2016. Coucher de Soleil. Crue du Quai Gambetta



10 juin 2016. Port Saint-Pierre

Chalonnnes.

Un jardin sauvé des eaux



Le jardin sauvé des eaux de Guy Paris

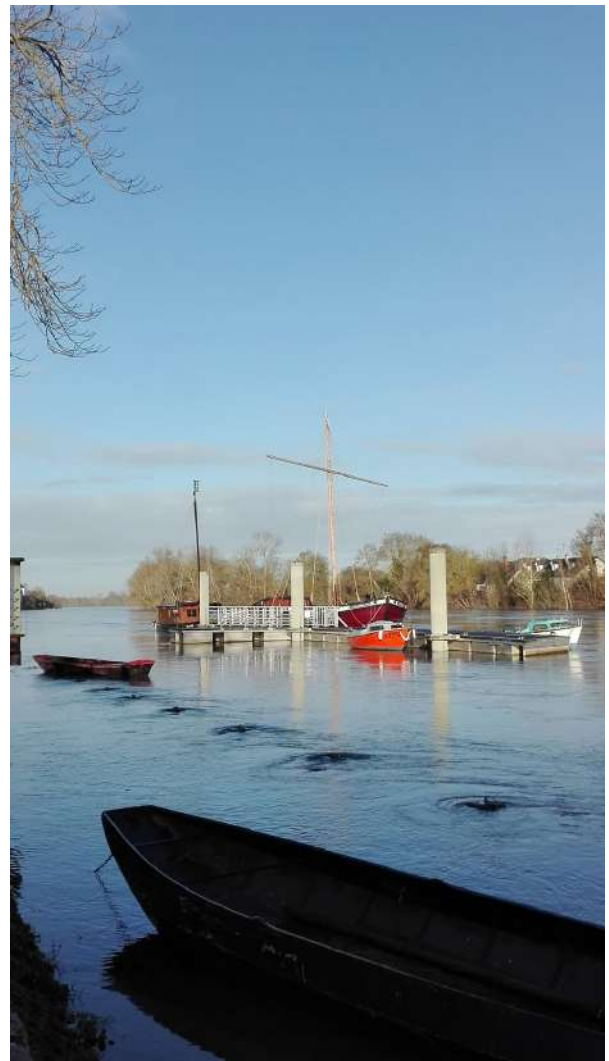
Revenons sur les inondations ! Comme les chalonnais le savent désormais, l'île de Chalonnnes a souffert des inondations. Les agriculteurs sont encore à ce jour en souffrance. Mais parfois, la nature nous réserve de jolies surprises ! Le jardin de Guy Paris a été épargné ! Les 11 et 12 juin derniers, ce jardinier amateur a même pu ouvrir son jardin à tous dans le cadre de l'opération « bienvenue dans mon jardin au naturel » organisée par les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE). Les visiteurs ont pu s'informer et partager sur leurs techniques de jardinage. Les inondations ont rendu cette visite plus que pittoresque !

Le Courrier de l'Ouest, le 19 août 2016

— 2018 —



8 janvier 2018



26 janvier 2018



28 janvier 2018



13 février 2018



—— 2019 ——

Crue de la Loire

21 décembre 2019





Plan d'eau du Layon

Crue de la Loire

22 décembre 2019



Quai Victor-Hugo



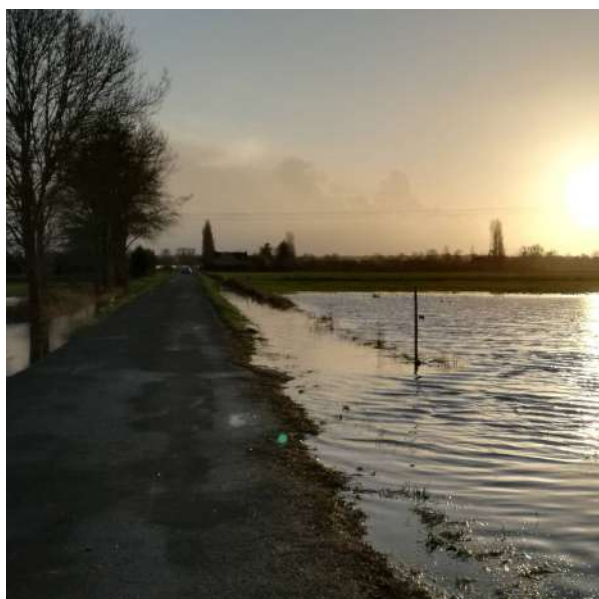
Quai Victor-Hugo



Plan d'eau du Layon



Pont du Layon



Île de Chalonnnes



28 décembre 2019



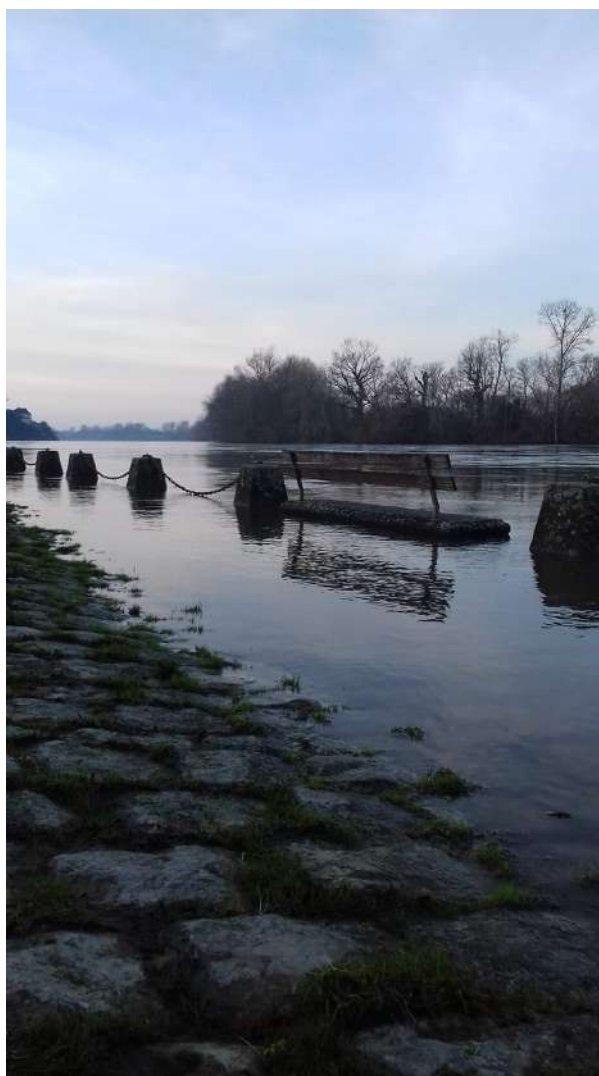
Quai Victor-Hugo



Île de Chalonnnes

Crue de la Loire

29 décembre 2019



Crue de la Loire

30 décembre 2019





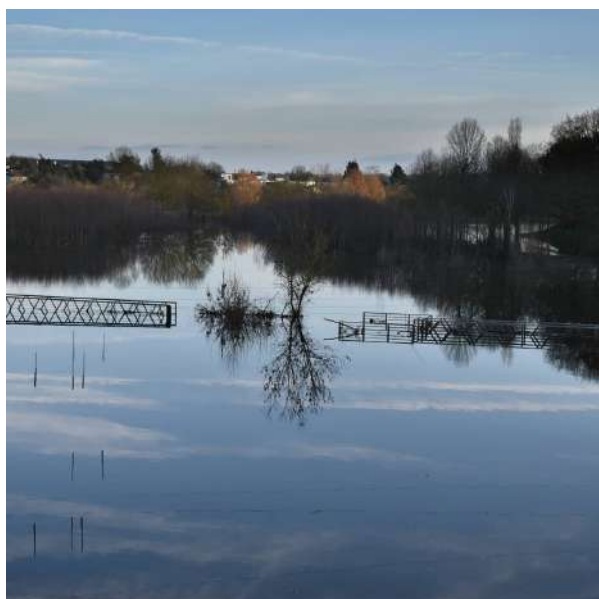


3 janvier 2020



5 janvier 2020

———— 2020 ————

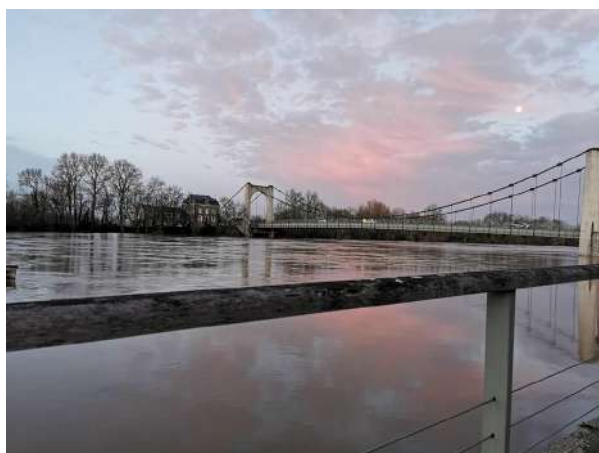


5 janvier 2020



Crues et Inondations

8 mars 2020







25 janvier 2021. Plan d'eau du Layon



26 janvier 2021. Plan d'eau du Layon

———— 2021 ————

Crue de la Loire

1er février 2021



Crue de la Loire
3 février 2021



Île de Chalonnnes.



L'Asnerie



Crue de la Loire

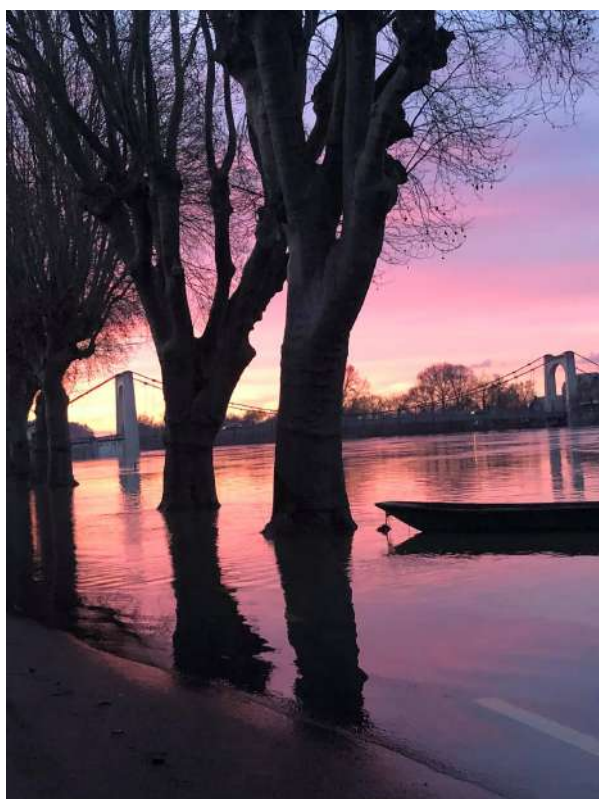
4 février 2021



Quai Victor Hugo



Quai Gambetta





La Basse Île



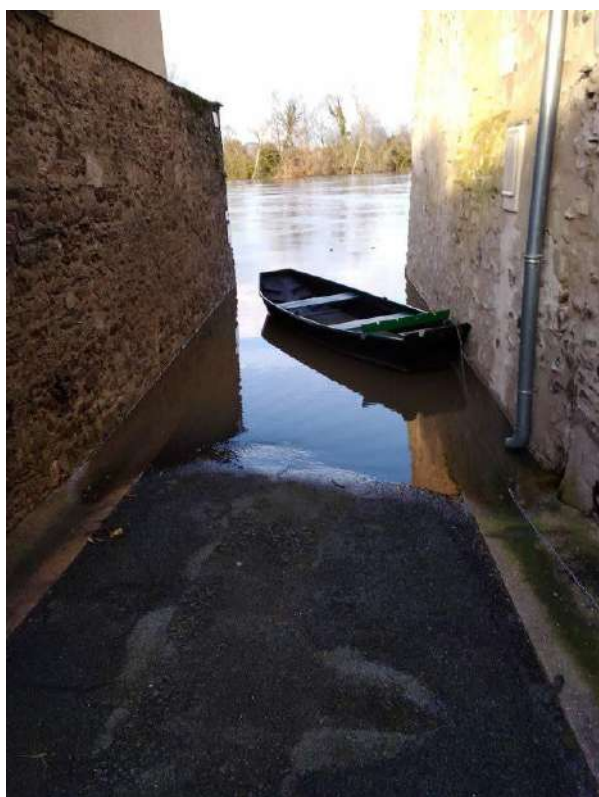




Port du Poirier Saint Jean



Sous le Pont du Layon



Crue de la Loire
5 février 2021



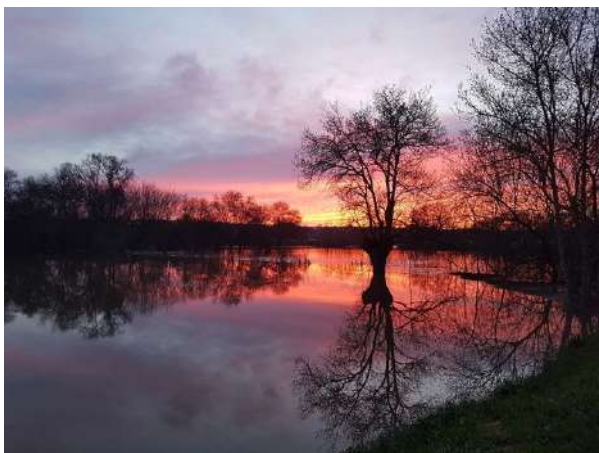
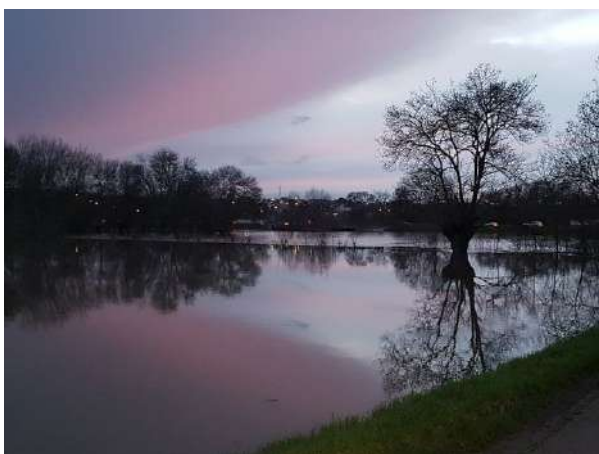






Quai Victor Hugo





Île de Chalonnnes

Secret d'Atelier, Quai Victor Hugo



"Madison"



Quai Victor Hugo

La Loire monte



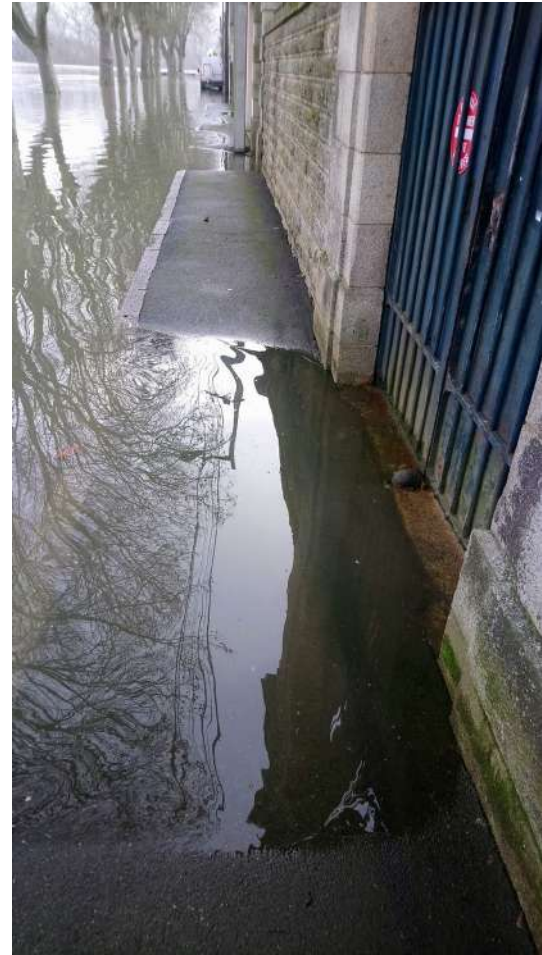
Publicité Ets Barthélémy, prêt à porter, Quai Victor-Hugo



Derrière l'Église Saint Maurille



Les Malpavés



Quai Victor Hugo



Rue de la Licorne



Quai Victor-Hugo. Vue du magasin "Secret d'Atelier"



Quai Victor-Hugo. Signe de décrue.



Île de Chalonnnes



Maine-et-Loire.

Le pic de crue sera atteint cet après-midi à Montjean-sur-Loire



La Loire vendredi à la chapelle du chanvre à Saint Jean de la Croix.

D'après Vigicrues, le pic de crue a été atteint vendredi 5 février à Saumur et aux Ponts-de-Cé, et il sera atteint ce samedi après-midi à Montjean-sur-Loire. Mais la décrue sera lente ces prochains jours. Dans son bulletin de vigilance publié ce samedi 6 février au matin, Vigicrues indiquait que le

pic de crue de Loire sera atteint au cours de cet après-midi dans le secteur de la Loire aval (station de Montjean) où les niveaux sont à la hausse depuis plusieurs jours, du fait de la propagation concomitante de crues des bassins versants amont (Basses Vallées Angevines, Vienne et Loire amont).

On s'attend ensuite à une lente décrue : le niveau de la Loire était à 4,78 mètres ce samedi 6 février à 13 heures à Montjean, et les prévisions indiquent qu'il descendra à 4,73 mardi prochain à 6 heures.

Sur la Loire saumuroise

Sur la Loire saumuroise, la crue de saison engendre des débordements significatifs, notamment dans le secteur des Ponts-de-Cé. Les niveaux étaient également à la hausse depuis plusieurs jours, du fait de la propagation concomitante de crues de saison des bassins versants amont, notamment la Vienne. Mais dans ce secteur de la Loire saumuroise, les pics de crue avaient été atteints dès vendredi 5 février au niveau des stations de Saumur et des Ponts-de-Cé.

Vigicrues précise qu'une lente décrue s'amorcera ensuite, les débits restant soutenus par les apports toujours en hausse de la Loire tourangelle ». Aux Ponts-de-Cé, le niveau de la Loire était à 4,74 mètres ce samedi à 13 heures, et il devrait redescendre à 4,47 mardi prochain.

Par ailleurs, des désordres ont été constatés sur la digue du val du Petit Louet au niveau des communes des Ponts-de-Cé et des Garennes-sur-Loire. Ces désordres liés à des premières surverses conduisent à maintenir le niveau de vigilance à l'orange par précaution sur la Loire Saumuroise.

Dans les Basses vallées angevines

Enfin, les précipitations observées ces derniers jours maintiennent des débits élevés sur l'ensemble des cours d'eau amont des Basses vallées angevines. Dans le même temps, des niveaux en hausse sont observés sur la Loire maintenant une progression des niveaux d'eau sur les Basses vallées

angevines pour les prochains 24 heures. Le niveau de la Maine à Angers, qui était à 3,63 mètres le samedi 30 janvier dernier à 13 heures, est grimpé jusqu'à 5,37 mètres ce samedi 6 février à 13 heures, soit une semaine plus tard.

Le Courrier de l'Ouest, le 6 février 2021

Crue de la Loire

6 février 2021



Crue de la Loire

7 février 2021



Quai Victor Hugo



Quai Gambetta



Quai Victor Hugo



Île de Chalonnnes



Quai Victor Hugo



Quai Victor Hugo

Crue de la Loire

8 février 2021



Le magasin "Secret d'Atelier", quai Victor-Hugo, pendant la crue



Route de Rochefort sur Loire



Crue de la Loire

9 février 2021



Crue de la Loire

10 février 2021



Le magasin "Secret d'Atelier", quai Victor-Hugo, après la crue

EN IMAGES.

Crues dans le Maine et Loire : les plus beaux clichés des internautes



La route submergée à Briollay.

Après notre appel à photos, de très nombreux lecteurs et lectrices du Courrier de l'Ouest nous ont adressé leur cliché des crues dans le Maine-et-Loire. Merci à ces photographes amateurs ou passionnés de nous partager ces magnifiques clichés.



L'île de Béhuard inaccessible par la route

De nombreuses habitations de Béhuard ont eu les pieds dans l'eau à cause de la crue de la Loire. L'île était inaccessible par la route dimanche dernier.



La Loire chatouille les pieds de l'église de Béhuard.

L'église de Béhuard a évité de peu l'inondation. Au-delà des dégâts matériels, ces événements météorologiques sont également fascinants à l'œil.



Coucher de soleil à Liré, commune d'Orée d'Anjou.



Privés de routes, les habitants de Rochefort-sur-Loire ont circulé en barque.

À Rochefort-sur-Loire, les habitants ont circulé en barque. L'aire de pique-nique indiquée à droite ne devait pas être propice aux déjeuners en plein air.



Le paysage inondé à Chalonnnes-sur-Loire.

À Chalonnnes-sur-Loire, les arbres semblent avoir poussé dans l'eau.



Les promeneurs étaient nombreux à observer la montée des eaux à Saumur.



La campagne de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Après la pluie, vient le soleil. Mais aussi la neige. Car quelques jours à peine après la levée de la vigilance crues, le Maine et Loire s'est recouvert en partie d'une fine couche de neige.

Le Courrier de l'Ouest, le 10 février 2021

REPORTAGE.

Heureux comme un îlien à Chalonnnes, sur une terre inondée

Depuis le début de la crue de la Loire, jeudi 4 février, l'île de Chalonnnes-sur-Loire (Maine et Loire) est en grande partie inondée. Une situation que les habitants vivent avec sérénité, soucieux d'être solidaires les uns envers les autres.



Daniel Grimault, le président de la société de la Basse-île, dans sa barque. « Ici, sur l'île, on a tous une

barque. Au moins pour faire le tour de sa maison en cas de crue.»

D'autres auraient appelé les pompiers. Auraient témoigné le visage grave devant les caméras de télévision. Mais lui, non. Sébastien nettoie sa cave inondée par les récentes crues de la Loire. L'air heureux. « Nous habitons l'île depuis sept ans et c'est notre première crue. On est content de vivre ça. »



Sur l'île, une grande partie des routes se retrouvent sous l'eau en cas de crue.

Sébastien est un îlien, un habitant de l'île de Chalonnnes-sur-Loire, la plus grande de la Loire (et même d'Europe, il paraît) et la plus peuplée, dans le Maine-et-Loire. « Il y a 300 à 400 habitants. On ne sait pas précisément puisque nous sommes à cheval entre deux communes, Chalonnnes et Montjean », précise Jacky Chagneau, qui est un peu l'historien local.

« C'est la solidarité qui permet la vie sur l'île »

Depuis le 4 février 2021, l'île vit au rythme d'un nouveau caprice de la Loire. À Chalonnnes, la hauteur d'eau atteignait 5 m au plus fort de la crue. Une lente décrue s'est installée depuis mais deux des trois routes restent sous l'eau, tout comme les champs et les jardins.



Jacky Chagneau, le vice-président des Boutons de sable, devant son habitation de la Tête de l'île.

Seules émergent les maisons. « Elles ont été construites sur un tertre, mais parfois elles se retrouvent sans accès. » C'est là qu'intervient la légendaire singularité des îliens. « C'est la solidarité entre les gens qui permet, encore aujourd'hui, la vie sur l'île », insiste Antoine Tassel, le président des Boutons de saule, l'association qui défend l'intérêt des îliens.

« Chacun fait attention à son voisinage »

Une crue moyenne comme celle d'aujourd'hui est une sorte de répétition générale en cas de crue majeure. « Nous avons un système très subtil de protections que les habitants surveillent », explique Jacky Chagneau. Il est fait de levées submersibles, de vannes, de murs pour casser le courant et de déversoirs qui transforment l'intérieur de l'île en vaste lac.



En cas de crue, l'intérieur de l'île se transforme en lac. « Dimanche, des jeunes ont fait du ski nautique », sourit un habitant qui a profité du spectacle.

« L'association a installé des référents par quartier, que les habitants peuvent contacter en cas de besoin », explique Jacky Chagneau. Quand tout est noyé d'eau, le travail ne manque pas. Il faut vider les caves, remonter les tas de bois et arracher les légumes des potagers.

Et le bateau est l'indispensable véhicule. « Chacun fait attention à son voisinage. On transporte les enfants à l'école, on prend soin des anciens, on fait les urgences... C'est une habitude », soutient Jacky, qui prophétise : « Si on veut vivre tout seul, on se noie. »

Jean-François VALLEE.

Ouest-France, le 11 février 2021



12 février 2021



14 février 2021. Quai Victor-Hugo

Près d'Angers.
En cas de crue,

à Chalonnnes sur Loire, les habitants
de l'île sont bien organisés



Daniel Grimault, vice-président des Boutons de Saule ; Antoine Tassel, président ; et Jacky Chagneau, secrétaire.

Pour les îliens, la crue de la Loire est un événement bien connu, avec ses conséquences plus ou moins importantes sur leur environnement et leur vie quotidienne.

La mairie de Chalonnnes sur Loire, près d'Angers (Maine-et-Loire), a choisi de faire appel à leur expertise pour la réalisation du Plan communal de sauvegarde (PCS). Cet outil, réalisé par la municipalité, permet d'anticiper et planifier la gestion des risques naturels, sanitaires ou technologiques pouvant mettre en difficulté voire en danger ses concitoyens.

Ouest-France, le 15 février 2021

Maine-et-Loire.

Les digues sont
sous haute surveillance



La crue de la Loire vue du ciel.

En Maine-et-Loire, lors de la dernière crue, des risques de brèches ont été observés sur les digues de la Loire. Des travaux sont prévus ce semestre. Le point sur la situation. Les digues actuelles du Maine-et-Loire font l'objet de toutes les attentions.

Lors des dernières crues, des risques de brèche ont été observés, obligeant les autorités à inviter les habitants à évacuer. Si désormais le fleuve a retrouvé son lit, la situation reste sous surveillance.

Combien de digues compte le Maine-et-Loire ?

Le Maine-et-Loire compte cinq digues classées pour la protection contre les inondations et plusieurs remblais non classés. Parmi ces ouvrages : il y a le système d'endiguement du Val d'Authion (80 km entre Langeais et Les Ponts-de-Cé) qui protège le plus grand nombre de personnes : 67 000 et 75 000 personnes qui vivent ou travaillent dans la zone protégée par cette digue. La digue de Saumur arrive en 2^e position en termes de nombre de personnes protégées : environ 14 500. Enfin, trois autres digues protègent pour chacune d'entre elles entre 150 et 650 personnes, dans les vals du Petit Louet, de Montjean-sur-Loire, de Vernusson et de Saint-Georges-sur-Loire.

Lesquelles font l'objet d'une attention particulière en raison d'une fragilité ?

Toutes les digues font l'objet d'une surveillance régulière des services de l'État, les collectivités et l'établissement public Loire tout au long de l'année et plus particulièrement en période de crue. Le service de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques (SCSOH) au sein de la Dreal Pays de la Loire, a en charge le contrôle, par le biais d'inspections sur le terrain et d'instruction d'études de dangers. Il vérifie que le gestionnaire des ouvrages applique la réglementation prévue pour ces ouvrages.

Combien de brèches ont été observées depuis le début de l'année ?

Aucune mais des désordres, c'est-à-dire des dégradations des infrastructures ou des incidents, ont été constatés particulièrement lors du dernier épisode de crues (au début du mois de février, NDR) , explique la préfecture. On peut citer les « incidents » sur les digues du Petit Louet et de Montjean-sur-Loire. Ils font l'objet d'une remontée d'information obligatoire vers les services de l'État, permettant l'identification, lorsque la crue arrive, de points de fragilité. Cela permet également le suivi dans le temps des opérations travaux de remise en état.

Qui a la charge de l'entretien des digues ?

Les établissements de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre – c'est-à-dire les communautés de communes – sont désormais en charge de la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ce qui inclut la gestion des digues. Toutefois, les digues domaniales (propriétés de l'État) composant la levée du val d'Authion restent gérées par les services de l'État pour le compte des EPCI jusqu'au 28 janvier 2024, date à laquelle ces derniers seront gestionnaires à part entière de ces digues. Sur les digues non domaniales de Maine-et-Loire, la gestion a été déléguée à l'Établissement Public Loire pour les missions de surveillance courante, d'exploitation et d'ingénierie (maîtrise d'ouvrage d'études et travaux).

Quels sont les travaux prévus cette année ?

Pour les digues du Val-d'Authion (grande levée de la Loire), il est prévu le renforcement par écrans étanches de la digue, à Varennes-sur-Loire et Loire-Authion (La Daguenière et La Bohalle). Six kilomètres vont ainsi être renforcés pour un montant global de 7,12 millions d'euros, cofinancés à 80 % par l'État et à 20 % par les collectivités (Région et EPCI). Pour les digues non-domaniales, des études sont en cours pour définir les programmes de travaux de confortement à réaliser sur chaque ouvrage.

Les résultats de ces études sont attendus pour le printemps 2021. Les travaux d'entretiens sont réalisés chaque année et dès que nécessaire sur ces ouvrages. Des travaux de sécurisation d'urgence ont été réalisés sur les digues du Petit Louet (enrochement au droit des anciennes sablières dans la commune des Garennes-sur-Loire) et Montjean (géotextile filtrant et graviers en pied de digue côté Val) lors de la crue de début février 2021.

Ouest-France, le 19 février 2021

6 octobre 2021



25 décembre 2021



16 février 2021



21 décembre 2022. Echelle de crues

———— 2023 ————

Inondations : en Anjou,
un plan à 65 millions d'euros pour
contrarier les caprices de la Loire

Les collectivités et l'État viennent de signer un plan d'actions de prévention des inondations (Papi) qui va permettre d'investir 65 millions d'euros dans le renforcement des digues de Loire, de Langeais (Indre et Loire) à Montjean-sur-Loire (Maine-et-Loire) dans les six ans à venir.





Rochefort-sur-Loire, février 2021. La Loire est sortie de son lit et les familles qui habitent au lieu-dit Les-Lombardières, en zone exposée, rentrent chez elle en bateau.

Évidemment, parler d'inondations en pleine sécheresse hivernale a quelque chose d'assez surréaliste. Le lit de la Loire, provisoirement regonflé par les récents orages, a rarement été aussi bas en fin d'hiver, laissant augurer d'un printemps et un été très compliqués.

Le réchauffement climatique, qu'il devient difficile d'ignorer aujourd'hui, va nourrir ces épisodes extrêmes, obligeant à envisager tous les scénarios. Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat) assure que le volume des précipitations ne changera pas dans les années à venir mais que les épisodes pluvieux seront plus concentrés. Résultat, les risques d'inondations ne sont pas une vue de l'esprit, comme l'ont montré les débordements de février 2021.



Le territoire couvert par ce programme d'actions recoupe deux départements (Indre-et-Loire et Maine-et-Loire), 9 intercommunalités et 53 communes. Il concerne près de 95 000 personnes habitant et travaillant en zone protégée.

Dans la vallée de la Loire, sur le tronçon de 150 km qui sépare Langeais (Indre-et-Loire) de Montjean-sur-Loire, les collectivités locales et l'État ont ainsi décidé de mettre

leurs moyens en commun et de signer un plan d'actions de prévention des inondations (Papi).

Ce document, qui les engage financièrement, va permettre de débloquent 65 M€ sur les six prochaines années afin de renforcer les digues aux endroits les plus sensibles. Le risque c'est 60 000 personnes exposées et 1,5 milliard d'euros de dégâts, résume Jean-Paul Pavillon, vice-président d'Angers Loire Métropole. Plus précisément, en cas de crue exceptionnelle (une sur 500), 72 374 habitants, 37 670 habitations et 10 024 entreprises pourraient être touchés sur les deux rives de cette portion de 150 km.



Les Ponts-de-Cé, février 2021. L'eau du fleuve déborde sur la route de Juigné, au niveau du lieu-dit Les-Grandes plaines.

Le premier objectif de ce Papi est d'augmenter la sécurité des populations exposées, de faire grandir la culture du risque inondations et de limiter leur coût, résume Pierre Ory, préfet de Maine et Loire. L'État, dans sa grande mansuétude, prendra en charge la majeure partie des frais (90 des 150 km de digues sont domaniales, c'est-à-dire qu'elles relèvent de l'État), les collectivités se partageront les 38 % restants. Ce qui ne sera pas sans conséquences à en croire Yves Berland, représentant de la Communauté de communes Loire Layon Aubance : « Il va falloir aller chercher des sous du côté de nos administrés ».

Ce Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) est constitué d'une enveloppe de 65 M€ qui seront mis en œuvre sur les six prochaines années. Le